



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

AVIS DE PROMULGATION

Aux contribuables de la municipalité de LEMIEUX

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lemieux, que le conseil de la municipalité de Lemieux, a adopté, lors de la séance régulière tenue le 8 mars 2021 le règlement suivant :

RÈGLEMENT 2021-03

Règlement # 2021-03 modifiant le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme # 2012-08

DATES IMPORTANTES concernant ce règlement :

Avis de motion : 8 mars 2021

Avis public : 1 avril

Période de consultation : du 16 au 30 Avril

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de la Loi e qu'il est disponible pour consultation. Considérant que le bureau municipal est fermé au public vous pourrez le consulter sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalitelemieux.ca

Si vous avez des questions et/ou commentaires veuillez communiquer avec la municipalité de Lemieux au 819-283-2506.

Donné à Lemieux, ce 10^e jour du mois de mars 2021.

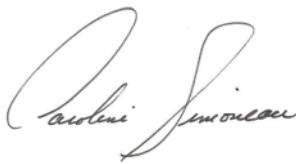
Caroline Simoneau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lemieux et demeurant à Lemieux, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le Code municipal de la Province de Québec entre 7h.00 et 19h.00, le 10^e jour du mois de mars 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10e jour du mois de mars 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Caroline Simoneau', written in a cursive style.

Caroline Simoneau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière.